

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

18

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **27 OCTOBRE 2023**

Objet de la délibération :

**DESIGNATION DES
MEMBRES
REPRESENTANTS DES
LOCATAIRES DANS LA
COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES
LOGEMENTS ET
D'EXAMEN DE
L'OCCUPATION DES
LOGEMENTS (CALEOL)
A PARTIR DU 1^{ER}
NOVEMBRE 2023**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Martine ARENAS, Catherine BASCHIERI,
Véronique BELLEC, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dalila CHOUIAH, Carmen COINTREL,
Patrick DEBIEUVRE, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO,
Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT.

Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Josée MASSI, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Martine ARENAS

Absents et excusés : Delphine GROSSO, Dominique LAIN

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI étant
excusée.

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

Conformément à l'article L 441-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, il est créé, dans chaque
organisme d'habitation à loyer modéré, une commission d'attribution des logement et d'Examen de
l'Occupation des Logements (CALEOL).

Conformément à l'article R441-9 du code de la Construction et de l'habitation, l'Office a décidé de
créer une CALEOL centralisée et dématérialisée, compétente sur tout le patrimoine de Var Habitat et
ce conformément à son règlement intérieur.

Cette commission est composée de membres ayant voix délibératives et de membres ayant voix
consultatives.

Conformément à ce même article, cette commission est notamment composée de six membres à voix
délibératives, désignés par le conseil d'administration.

Il est proposé au Conseil d'Administration de désigner les membres titulaires et suppléants de cette
Commission d'Attribution et d'examen de l'occupation des logements centralisée, à partir du 1^{er}
novembre 2023 pour une année.

La composition de la commission est proposée comme suit :

Noms et Prénoms des titulaires	Noms et Prénoms des suppléants
Jeannine GHIO	Delphine GROSSO
Dominique CAPITAINE	Patrick EVEILLAU
Josée MASSI	Christian BRIEL
Solange CHIECCHIO	Valérie RIALLAND
Thierry DOREAU	Véronique BELLEC
Dalila CHOUIAH	Serge PELLEGRIN

Cette délibération annule et remplace la délibération du 16 décembre 2022.

Le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la composition des membres des Commissions d'Attribution de Logements et d'Examen de l'occupation des Logements.

Le Président,

Thierry ALBERTINI